

si l'on cherche des hybrides au stade adulte dans la nature, il n'est pas possible d'en trouver. Il existe donc des systèmes de régulation qui empêchent le processus d'hybridation de se réaliser en conditions naturelles. L'introduction de nouvelles espèces ou provenances comporte certes un risque mais qu'il faut gérer.

Le dernier point évoqué est l'échelle coordinatrice à laquelle il est optimal de se placer pour conserver et gérer les ressources génétiques : au niveau national, international ? Des études complémentaires sont encore à mener.

Les interventions suivantes offrent une vision « sociale » et non plus « technique » de la biodiversité, qui reflète davantage la perception du public le plus nombreux.

Hervé GUMUCHIAN : la biodiversité ou la migration d'une notion du champ scientifique au champ social.

Bertrand ADER : la biodiversité vue par une association de naturalistes.

Si les scientifiques témoignent de leur sentiment d'être dépassés par la notion de biodiversité, il apparaît que la volonté de protéger la diversité biologique est avant tout une préoccupation d'ordre social et politique. Ce mouvement social va plus vite que les avancées scientifiques. Il est rappelé à l'occasion qu'une nécessaire coopération et qu'une communication fructueuse doivent être menées entre les divers partenaires impliqués dans la gestion et la protection de la biodiversité, et faire fi des antagonismes qui se sont révélés.

La biodiversité ou la migration d'une notion du champ scientifique au champ social et politique

par Hervé GUMUCHIAN *

La notion d'environnement possède une dualité intrinsèque ; elle renvoie à la nature et à la société, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés de communication, notamment entre scientifiques : quand ils emploient le terme d'environnement, les spécialistes des sciences de la nature continuent implicitement de penser "milieux" et "nature", pendant que les tenants des sciences sociales pensent de leur côté "problèmes de société" et "débat social".

A cet égard, la question de la biodiversité inscrite aujourd'hui au cœur des interrogations environnementales, n'échappe pas à cette ambiguïté, au moins pour le grand public. Le terme de biodiversité utilisé de manière récente par les scientifiques (1988)¹ a été popularisé plus largement à l'occasion du sommet de la terre (juin 1992, Rio de Janeiro) avec la signature de la Convention sur la biodiversité. A partir de ce moment éminemment politique, la notion de biodiversité (tout comme celle de développement durable quelques années plus tôt) est passée du domaine scientifique *stricto sensu* (variété et variabilité des organismes vivants et des complexes écologiques dont ils font partie), au domaine social et politique : c'est toute la question du maintien des écosystèmes existant et donc de la conservation et de la protection, voire de la valorisation des ressources biologiques et naturelles qui est alors posée. C'est, à l'amont, la question du rapport à la Nature dans nos sociétés occidentales.

Or, aborder le rapport à la Nature, c'est entrer dans le domaine du sens : valeurs et significations se trouvent placées au cœur de la réflexion. Le

succès de la notion d'environnement tout comme celui de biodiversité ne sauraient échapper à cette logique. La notion de biodiversité est sortie du champ scientifique de l'écologie à partir du moment où elle a été propulsée dans les champs du politique et du social. C'est là un bel exemple de migration d'une notion d'un champ à un autre. Cette migration va jusqu'à l'opérationnalité. La Convention sur la Protection des Alpes (dite Convention alpine), déjà ratifiée par quatre pays dont la France, et qui concerne notamment la partie méditerranéenne de l'Arc alpin, mentionne effectivement la biodiversité : le thème de la biodiversité et de sa nécessaire gestion à l'échelle transfrontalière est fort présent dans plusieurs articles de la Convention. Parmi les divers protocoles en cours d'élaboration ou de négociation (aucun de ces protocoles n'a encore été ratifié), celui consacré à "la protection de la nature et l'entretien des paysages" est quasi totalement axé sur cette question de la diversité biologique (articles 5, 11 et 17).

Il est maintenant indispensable de se poser la double question : comment la question de la conservation de la diversité réagit-elle sur les rapports sociaux ? Inversement, comment les dynamiques sociales en cours agissent-elles sur la biodiversité ? La multiplication des appels d'offres en matière de recherche, le plus souvent de recherche appliquée, à toutes les échelles décisionnelles prouve, s'il en était besoin, l'intérêt porté par les décideurs à cette double question. Pour ne citer que quelques exemples, il est possible de mentionner l'un des pro-

* CERMOSEM

Université Joseph Fourier
17, rue Maurice Gignoux
38031 Grenoble Cedex

1 - Le terme de biodiversité est, de fait, la contraction de "biological diversity".

jets du programme de recherche en environnement inscrit dans le Contrat de Plan entre l'Etat et la Région Rhône-Alpes : "Changements environnementaux et bio-évaluation des écosystèmes et des paysages de montagne. Rôle et intérêt d'indicateurs biologiques et écologiques pour connaître et gérer la bio-diversité". Ce projet ², piloté conjointement par le Cemagref (équipe "Ecologie spatiale et fonctionnelle") et l'Institut de Géographie Alpine (équipe "Paysage, environnement et anthropisation des milieux montagnards", peut être considéré comme l'une des nombreuses actions actuellement en cours autour de divers programmes nationaux ou internationaux : CNRS "Environnement Vie et Société", EGPN "Dynamique de la biodiversité et gestion de l'espace", Europe "Environnement et climat"...

Ainsi, à l'amont, une réflexion doit être conduite sur les raisons qui sous-tendent la large diffusion actuelle au sein de la société de cette notion : peur de l'homogénéisation et de l'uniformisation, valorisation de la biodiversité, méfiance à l'égard d'une artificialisation croissante de la vie quotidienne et, en retour, valorisation du naturel, du biologique... Parmi toutes ces clés de lecture, il en est certainement une qui mérite d'être énoncée de manière plus explicite : dans sa dimension sociale et culturelle, la notion de biodiversité s'inscrit pleinement dans le processus de globalisation/re-localisation que l'on observe actuellement aussi bien en matière économique que territoriale. Il n'y a pas, de fait, contradiction entre l'échelle globale où sont appréhendés les grands écosystèmes et leurs dysfonctionnements et l'échelle locale où s'organise les interventions sur la bio-diversité ; ce repli sur le local, dans ce cas précis, est comparable au repli sur le territoire (voire le succès des réflexions et des interventions privilégiant cette échelle, des études sur la territorialité aux "Pays"

2 - L'un des sites retenus dans cette étude concerne l'aire sub-méditerranéenne, en l'occurrence le Bas-Vivarais ; les autres sites sont localisés en Oisans et en Grésivaudan-Chartreuse.

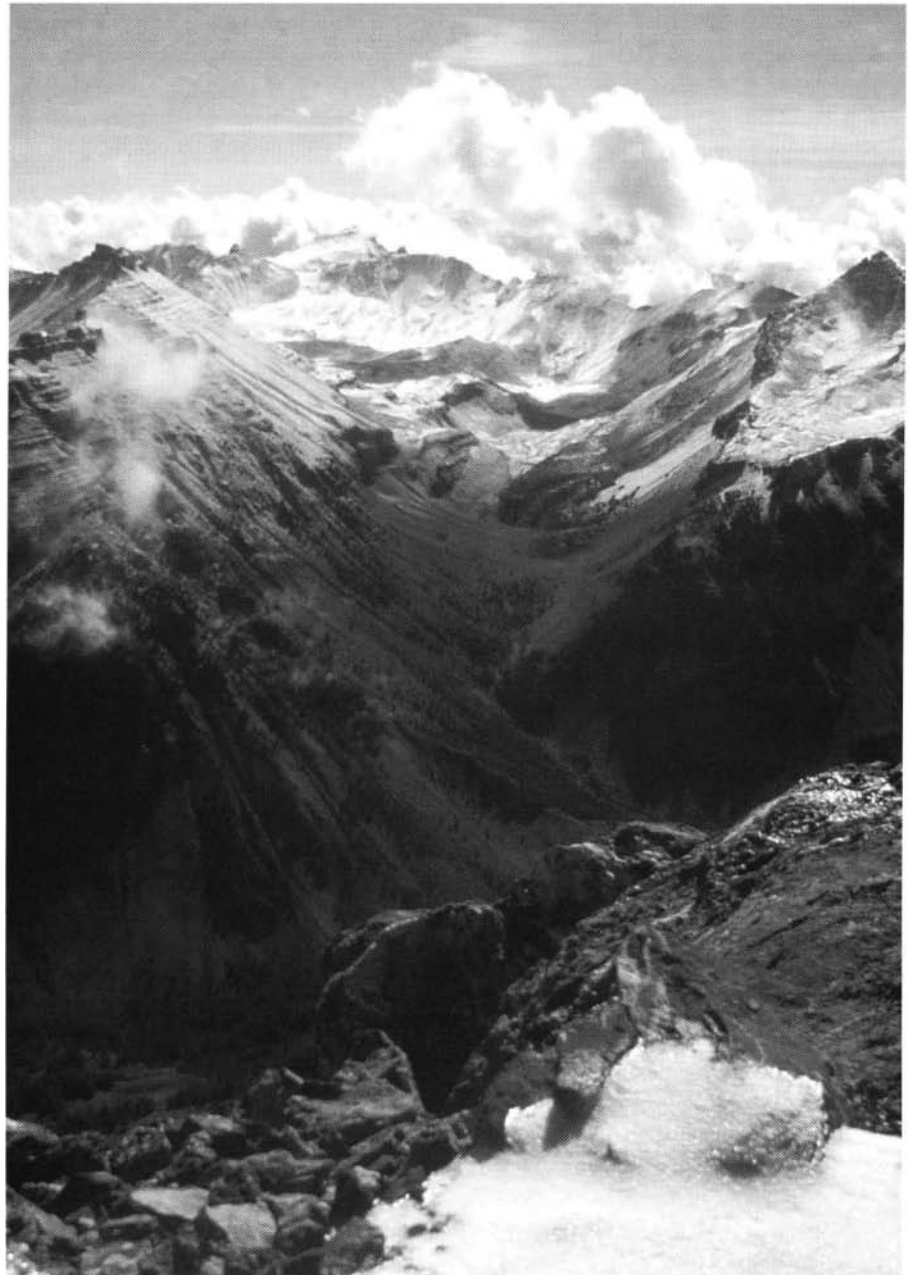


Photo 1 : La biodiversité et sa nécessaire gestion transfrontalière sont souvent évoquées dans les conventions, ici le Mercantour frontalier de l'Argentera en Italie.

Photo D. Afxantidis

présents dans la loi sur l'aménagement du territoire de février 1995) ; mais comme dans le cas de l'analyse des processus économiques en cours, il n'y a pas d'autonomie du local. Les observations menées sur l'insertion forte d'entreprises économiques à l'échelle locale démontrent que, dans le même temps, ces mêmes entreprises sont de plus en plus dépendantes de l'échelle globale (nationale ou supranationale). Le succès de la notion de biodiversité s'inscrit dans ce même vaste mouvement ce qui confirme de manière explicite sa dimension sociale.

Ainsi, le succès de cette notion de biodiversité, notamment appliquée aux espaces forestiers, doit-il être replacé dans les interrogations contemporaines sur l'environnement, elles-mêmes inscrites parmi les doutes et inquiétudes d'un fin de millénaire. En terme de processus, le succès de cette notion est à lire en ayant recours à une grille de type globalisation/relocalisation. L'émergence de la biodiversité est ainsi totalement partie prenante des courants d'idées de nos sociétés contemporaines.

H.G.